



Commune de Fourilles
(03140)

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
Samedi 26 janvier 2019

Repas des Aînés

Fixé au 2 février à midi. Quarante-huit convives sont inscrits. La répartition des tâches a été faite.

SDE : Modification statutaire et adhésion de la communauté de communes du Pays de Tronçais au SDE

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les modifications statutaires du Syndicat Départemental de l'Energie (SDE).

Celles-ci se traduisent par les ajouts de la compétence optionnelle « création et exploitation de recharge de véhicule au gaz (GNV), de la compétence optionnelle « création et exploitation d'infrastructures de recharges de véhicules à l'hydrogène et de deux activités complémentaires, le suivi énergétique des bâtiments publics et la planification énergétique territoriale.

Il accepte également à l'unanimité l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Tronçais au SDE 03.

SIVOM : Délibération pour report de la date de la prise de compétence eau et assainissement par la Communauté de Communes

Les membres du conseil s'opposent, à l'unanimité, au transfert de la compétence eau et assainissement du SIVOM à la Communauté de communes Saint Pourçain Sioule Limagne.

Arguments mis en avant : les services communautaires ne sont pas structurés pour accueillir un tel service au premier janvier 2020, la situation de toutes les communes est très différente et un important travail préalable au transfert est indispensable (inventaire des équipements, modalités d'organisation à définir, coût des investissements et financements). Il est donc sage de reporter la décision éventuelle du transfert au premier janvier 2026.

Délibération pour transfert des zones économiques des communes à la Communauté de Communes Saint-Pourçain-Sioule-Limagne

La loi NOTRE de 2015 a renforcé l'action des communautés de communes dans le développement économique en leur donnant la compétence « création, aménagement, entretien et gestion des zones économiques ». De ce fait les zones concernées appartenant aux communes doivent être transférées en pleine propriété à la Com.Com.

Six zones sont concernées :

Les BOUILLOTS et les CASSONS à BAYET

Les clos durs et le MALCOURET à GANNAT

Le NATUROPOL à Saint Bonnet de ROCHEFORT

La CARMONE à Saint POURCAIN

Vote à l'unanimité du transfert à la Communauté de Communes des biens communaux situés dans les zones sus mentionnées et de confier à la commission locale d'évaluation des charges l'évaluation des charges inhérentes au fonctionnement et à la gestion de ces zones.

Motion adressée par l'Association des Maires

La motion a été adressée avec la convocation à chaque conseiller. Chaque membre du conseil s'est exprimé sur le sujet. Cette motion reprend beaucoup de griefs d'actualité.

L'ensemble des conseillers est d'accord sur certains points et en particulier sur tout ce qui relève du domaine financier.



Commune de Fourilles
(03140)

Globalement il ressort que cette motion n'est pas structurée, beaucoup trop confuse pour être pertinente.

Aussi à l'unanimité, les membres du conseil s'abstiennent.

Réunion extérieures

Communauté de Communes

Projet d'aménagement d'un parking poids lourd (vers la zone où est actuellement SAMAR).

Mise en route du projet de l'office du tourisme à GANNAT à la place de la FIBA.

Vente de parcelles envisagées à VUITTON.

Développement envisagé pour la zone de la CARMONE ainsi que la zone de CHAMBOIRAT.

Concernant le portage des repas à domicile on tend vers une uniformisation pour les trois secteurs avec un prix du repas à 8,60 euros, une nouvelle organisation avec différents fournisseurs (EPHAD GANNAT et EBREUIL)

En mai 2019 ce sera les 150 ans des viaducs de la Sioule, un montage pour obtenir une subvention européenne est en cours.

SIVOM

Les tarifs de vente de l'eau au m³ restent inchangés. La participation financière des communes au fonctionnement du syndicat reste inchangée pour 2019 soit 0,76 euros HT.

Des travaux urgents sur le réservoir de la Serre se sont avérés nécessaires et le montant global du marché est passé à 470 471 euros.

SICTOM

Lors de la réunion du 18 décembre il a surtout été question du personnel et du nouveau régime indemnitaire qui n'a pas été mis en application sur l'année 2018 mais qui entrera en application prochainement.

Conseil d'Ecole

Au niveau de la cantine une personne supplémentaire a été embauchée pour quelques heures ce qui permet aux enfants de manger chaud et tranquillement, leur laissant du temps avant et après le repas pour se dépenser un peu.

Désormais les déchets sont pesés tant au niveau de ce qui reste dans les assiettes que de la cuisine.

En 2019 le projet numérique devrait voir le jour.

Informations diverses

Travaux :

Différents devis ont été demandés. Ils feront l'objet d'un examen lors de la commission de finances le 20 février.

Relance auprès de l'électricien pour la suite réservée au contrôle VERITAS de 2018 auquel d'autres anomalies se sont greffées notamment au niveau du lave-vaisselle.

Animations :

Le défi Sioule aura lieu le 11 mai 2019. A la demande des organisateurs la côte du PU sera fermée à la circulation de 13 à 17 heures. Michel CHATET et Jean-François FERRANDON feront partis des bénévoles pour la circulation.

L'Union Cycliste de Varennes/Saint Pourçain organise une course le samedi 30 mars qui passera à FOURILLES à 15h42 : Michel CHATET, Serge NINOT et Brigitte BOULANGER sont volontaires pour faire la circulation.

Les activités avec les « Renardeaux » ont repris le mercredi 23 janvier.



Commune de Fourilles
(03140)

Le dimanche 20 janvier un petit groupe d'habitants de Fourilles est allé à Ussel, transmettre le flambeau du projet « animons nos villages »

Cahier de doléances :

Un cahier de doléances est mis à disposition des habitants aux heures d'ouverture de la mairie.